L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 19 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 138 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

PERDU—A la sortie de l'Opéra dimanche soir, 12 février une lorgnette, nacre, marquée : F. to 8 décembre 1892. Récompense libérale à la personne qui la rapportera, 186, rue Royale. 19 fév—1f

PERDU—Livret No 3024, série M, pour quatre actions de l'Eureka Homestead Association. Le public est prévenu de ne pas les négocier, demande ayant été faite pour un duplicata dudit livret. 11fév—3f an 10j

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi—Un bon jardinier, homme de pays, parlant le français et l'anglais, désire trouver de l'emploi en Ville ou à la campagne. Il pourra donner les meilleures recommandations. S'adresser au No 516 de la rue Moreau, entre Marigny et Champs Elysées. 17fév—10f

UN Français de 38 ans désire trouver une place dans une bonne maison bourgeoise pour tout genre de travail. S'adresser A. E. K., à l'ABEILLE. 17 fév—7f

DEMANDES.

ON désire acheter un ameublement de salon ancien style, medaillon sofa et chaises, aussi un pour chambre à coucher—le tout en bois de rose, style Mailard. Adresser Extravert, aux soins de l'ABEILLE. 19 fév—1f

MME Godin-Martinet demande des ouvrières pour robes. 44 Bourbon. 19 fév—1 f

ON demande—Une cuisinière pour une petite Famille. S'adresser au No 201 rue Royale. 19 fév—1f

ON demande—Chez Mme Bureau, 211 rue du Canal, une apprentie parlant le français et l'anglais. Elle sera payée immédiatement. 19 fév—1f

ON demande une bonne d'enfant (blanche) bien recommandée. S'adresser 15 Rempart Deuxième District, de 10 heures à midi. 17 fév—1f

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St Philippe et Bourbon. 12 fév—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, située 98 rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour jardin écurie et arbres fruitiers. Legal dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

A VENDRE ou à louer, résidence et laiterie près du nouveau abattoir, Adams et Morales. Louis Meyer, 10 rue Congress. 14fév—7f

AVIS AUX CREANCIERS.

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,641—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Henderson, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
19 fév—19 22 28 Greffier.

Peter Soechel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,082—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. J. Odendahl, syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19fév—19 22 28 Greffier.

Ferdinand Burke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,984—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. H. Schiermann, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
14 fév—14 18 23 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,072—Division D—Cette affaire est prête pour les créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable Otto A. Pitoll soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire public, en son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, MERCREDI, 8me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et d'aviser sur la proposition de compromis par la American Homestead Company, et pour délibérer et aviser si la propriété foncière décrite ci-dessous est pour rester la manière, l'heure, les termes et conditions de la vente.
Nouvelle Orléans, 3 février 1893.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
7fév—3f an 8 mars

James M. Walsh vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,717—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. Henderson, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
14fév—14 18 23 Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, (née Dougherty.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,165—Division B—Attendu qu'Eugène D'Hérédia a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 fév—17 21 26 Greffier.

Succession de Joseph Duverney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,106—Division E—Attendu que John B Vinet administrateur public pour la succession de feu Joseph Duverney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Duverney; décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16 fév—16 19 25 Greffier.

Succession de George H. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,123—Division C—Attendu que William R. Mandeville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. S. Mandeville décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16 fév—16 19 25 Greffier.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,700—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. H. Schiermann, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 fév—11 15 20

Succession de Gustave A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,160—Division E—Attendu que Oscar L. Putnam, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Baldwin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 7 février, 74 lots gagnants y ont été vendus.

E. J. GANNES,
Coin Canal Camp et Girod
Nlle Orléans. Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 18 FEVRIER—CLASSE No 141
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	Extra
10	78	7	35	24	71	50	49	30	9	1	46	5	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Cp 18 février 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
☞ Les prime d'une tirage quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre succursale

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

A L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et se trouvant à être reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le promptement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous surveillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons leurs contrôles en personne ou tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Nous désignés Banques et Banquiers paieront tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
A
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	20,000, ...	20,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
1 Lot de ...	5,000, ...	5,000
2 Lots de ...	2,500, ...	5,000
5 Lots de ...	1,000, ...	5,000
25 Lots de ...	300, ...	7,500
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
300 Lots de ...	60, ...	18,000
500 Lots de ...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit ...		$10,000
100 Lots de ... $60, ...		6,000
100 Lots de ... $40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit ...		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980
3,434 Lots totaux ...		$265,460

PRIX DU BILLET.
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, $0 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous prélèverons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.
Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mèle à YOUTH'S Loteries, nous serons dans l'obligation de ne pas accepter de réponds à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais de commis.

ATTENTION.—La grande charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré a son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des détaillants ; U. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayants assez la garantie de quatre Banques Nationales ; ne pas accepter de jours Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Nous avons des systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs représentent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et que, signer en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'il veulent la chance du lot assurée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC,
Dans l'affaire de Walter Scott vs ses Créanciers.
Tout le contenu de marchandises de papier bien connu de l'établissement de papiers tapisseries de Walter Scott ; aussi
Un lot de comptoir à recevoir. No 278 avenue St-Charles, près de la rue Calliope.
JEUDI, 2 mars 1893, à 11 heures A. M.—Walter Scott vs ses créanciers.
No 37,441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Alexander.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,827—En vertu d'un writ de fieri facias vs. Nicholas Gaspar, caution, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 mars 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District Municipal portant le numéro municipal 143 rue South Liberty et désigné comme le lot No 23, dans l'îlet No 239, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gaspar sécurité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gaspar sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLINCK,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Elizabeth McKoy, légataire universelle de Mme M. A. Monseaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,871.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre situé dans le Faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville faisant partie de l'ancienne habitation de David Olivier, dans l'îlet numéro Deux borné par les rues Marant, Moreau, maintenant Chartres, Barthélémy et le Chemin Public, maintenant North Peters, sur un plan de cette partie d'un dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1838, et déposé au bureau de Octave de Armas, ex notaire public, la dite portion de terre a été divisée en dix lots, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, sur un plan dressé par C. Gloyna et A. Castaing, le 13 novembre 1850, et annexé à un acte passé pardevant Ad. Rudous, qui, ex notaire public, le 30 décembre 1850. Les dits lots ayant les dimensions suivantes, à savoir : les lots numéros 1, 2, 3 et 4 ayant chacun trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot numéro cinq ayant trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot numéro six, quatre-vingt quinze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 8 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro sept, quatre-vingt dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 9 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 10 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer le prix de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia, Rice et Robin, désigné par le No 2 sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et un peu moins de douze pieds de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 0 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière de terrain No 4, et de l'autre côté, quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 3 et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 3 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et étant de la largeur de douze pieds à l'arrière du terrain No 4 et de l'autre, et l'autre côté, quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 2 et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLINCK,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
10fév—10 17 24—mars 3 10 17

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Pat Cullen vs Mme Mary Meyer.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 23,054.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, Juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain terrain ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, les droits, voies et avantages lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Foucher, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par J. Selassie, le 16 octobre 1869, dont une copie est annexée à un acte de vente de Edward Burke à Joseph Macklin, passé pardevant W. J. Castell, le 17 novembre 1869, lequel lot mesure 22 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 107 pieds 1 ligne, plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 1, et 106 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne, le séparant du lot No 3, lequel terrain ou portion de terre ci-dessus décrit est composé de tout le lot No 2 et d'une partie du lot No 3, désigné comme tel sur un certain plan fait par Louis H. Fillé, voyer de ville, à la date du 8 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommé et nommé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.
10 fév—10 14 19 22—mars 7 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif d'une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Hickory, (à rue à l'arrière de Gaiennie.)
Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de saisie immobilière à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Charters, Douane Vieille Levee et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan fait par Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, déposé en l'étude de P. O. Cavellier, ancien notaire de cette ville. Le lot contient mesure 21 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue de Charters, sur une profondeur de 55 pieds 3 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles avec le droit de passage dans une allée de 5 pieds de façade rue de la Douane, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 0 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière de terrain No 4, de l'autre côté, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et ont à une distance de trente cinq pieds de la rue.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. J. Trenchard vs. Paul Monteleone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certains terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia, Race et Robin, désignés par les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Camp.

Conditions.—Un moitié en plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, avec intérêts à partir de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de ménage.
Meubles, articles de toilette, toilettes, bijouterie, fusil français, revolvers et divers objets.
Succession d'Aristide Balmatracch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C.

Le contenu du magasin No 509 de la rue Dryades.

Faïence, Verrerie, Ferblanterie, Articles en bois, Lampes, Quincaillerie, Jouets, etc.

Dans l'affaire de Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree, son époux, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 37,784.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs, bureaux No 59 rue Carondelet.—En vertu d'un ordre de vente de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cinquième cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 février 1893, pour le compte de la succession d'Aristide Balmatracch, Dossier No 37,827, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de ménage, etc., qui se trouvent sur les lieux.
Conditions—Comptant.
18fév—18 19 22 28

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2.50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 100 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,
Nos 28 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,
Entre les rues Decatur et Chartres.
Succession de Phillip Paul Chabert.
No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 23 février 1893, à midi.—Au Bureau des Encanteurs.

BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 février 1893, et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en briques bien situé, avec bâtisses à deux étages détaché à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière. 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour, bien carrelée. Le lot est désigné par le No — dans l'îlet No 2, Jackson Washington, d'après un plan particulier dressé par Violquin, le 9 février 1859, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant Jos. Rogers, notaire public, le 26 février 1859, comme étant une vente par Francisca & Fatin à Ph. Chabert ; le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, sur 88 pieds de profondeur, et étant partie des lots Nos 7, 8, 9, 10, de l'îlet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Felix de Armas, Esq., anciennement notaire ; dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur. Washington, dans le Troisième District de cette ville faisant partie de l'ancienne habitation de David Olivier, dans l'îlet numéro Deux borné par les rues Marant, Moreau, maintenant Chartres, Barthélémy et le Chemin Public, maintenant North Peters, sur un plan de cette partie d'un dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1838, et déposé au bureau de Octave de Armas, ex notaire public, la dite portion de terre a été divisée en dix lots, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, sur un plan dressé par C. Gloyna et A. Castaing, le 13 novembre 1850, et annexé à un acte passé pardevant Ad. Rudous, qui, ex notaire public, le 30 décembre 1850. Les dits lots ayant les dimensions suivantes, à savoir : les lots numéros 1, 2, 3 et 4 ayant chacun trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot numéro cinq ayant trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot numéro six, quatre-vingt quinze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 8 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro sept, quatre-vingt dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro neuf, quatre-vingt dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro neuf, et trois pieds onze pouces de profondeur sur la ligne de rue Mazant et trente pieds de large dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et dépendent.

Ensemble avec cent actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer le prix de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, dans la rue Bienville, désigné par le No 2 sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et un peu moins de douze pieds de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 0 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière de terrain No 4, de l'autre côté, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et ont à une distance de trente cinq pieds de la rue.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. J. Trenchard vs. Paul Monteleone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certains terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia, Race et Robin, désignés par les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Camp.

Conditions.—Un moitié en plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, avec intérêts à partir de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de ménage.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi.—Au Bureau des Encanteurs.

BOURSE D'ENCAN ST-CHARLES, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Carondelet et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 février 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Dossier No 37,827, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de ménage, etc., qui se trouvent sur les lieux.
Conditions—Comptant.
18fév—18 19 22 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée, de valeur, près du Marché Français.
La résidence en briques, à deux étages, No 42 rue Dumaine près Chartres.
In re Santa Barone versus Maria C. Barone.
No 35,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR AL